SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022

Le treize octobre deux mille vingt-deux à vingt heures, le conseil régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle LEFEBVRE.

<u>Présents</u>: Mmes et Mrs BEAUJOIN Thierry, MONTAGU Laurent, DOMENGER Chantal, MINAUD Nathalie, MAUDRY Brigitte, et ARCIGNI Jérôme.

Absents excusés: CROTTÉ Nathanaël, LEFEBVRE Corentin, DIZAZZO Nadine, BEUCHON Carole.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

Mme Nathalie MINAUD a été nommée secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la réunion de conseil précédente a été adopté sans observations.

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'aucune décision n'a été prise dans le cadre de ses délégations.

2022-10-028 : DÉPÔT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CRÉATION D'UN PARKING DANS LE CENTRE BOURG AU TITRE DE LA DETR

Afin de mettre en œuvre les travaux de création d'un parking à proximité de la mairie, de la salle polyvalente et de l'église afin de limiter le stationnement sur la RD 54 et RD 55, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande est le suivant :

Fonds Propres 60 % : 6 654.28 €
Etat - DETR 40 % : 4 436.19 €
Total HT 100 % 11 090.48 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ADOPTE l'opération de création d'un parking dans le centre-bourg et les modalités de financement ; **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ; **AUTORISE** madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Délibéré les jour, mois et an susdits, la séance est levée à vingt heures et vingt-quatre minutes.

Le Maire, G. LEFEVRE La Secrétaire de séance, N. MINAUD